

CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE DE 2018

CONCOURS EXTERNE

5ème épreuve d'admissibilité

FINANCES PUBLIQUES

(durée : trois heures – coefficient 3)

Rappel : extrait de l'arrêté du 16 avril 2014 modifié fixant la nature, la durée et le programme des épreuves des concours d'entrée à l'École nationale d'administration

Une épreuve de finances publiques consistant en la rédaction de réponses synthétiques à des questions courtes pouvant être accompagnées de textes, graphiques ou tableaux statistiques à expliquer et commenter

L'épreuve de finances publiques doit être abordée de façon pluridisciplinaire. Si les finances publiques sont fondées sur des règles de droit dont la maîtrise est indispensable à leur compréhension, elles soulèvent également des enjeux politiques, économiques et administratifs que les candidats doivent être en mesure de mettre en évidence. Cette approche recouvre une dimension pratique : les candidats doivent ainsi témoigner de leur capacité à comprendre et analyser des documents budgétaires et financiers simples.

Le candidat doit connaître les principaux ordres de grandeur relatifs aux finances publiques et prendre en compte l'interaction des finances publiques avec l'économie et les principaux instruments de politique économique. Le candidat peut faire référence à des comparaisons internationales (notamment Etats-Unis, Royaume-Uni et Allemagne) ou à des exemples historiques pour étayer son propos.

Outre l'exposé des connaissances, la formulation d'un diagnostic clair et synthétique et, le cas échéant, de quelques orientations argumentées de politiques publiques sera valorisée.

Chacune des trois à cinq questions posées peut être accompagnée d'un ou plusieurs textes, graphiques ou tableaux statistiques à expliquer et commenter. Un même document peut servir de support à plusieurs questions. Le dossier documentaire pour l'ensemble des questions ne peut excéder cinq pages au total.

SUJET

Question n° 1 : Peut-on rationaliser la dépense publique ?

(notée sur 8 points) documents 1 à 3

Question n° 2 : L'impôt sur le revenu est-il un bon impôt ?

(notée sur 7 points)

Question n° 3 : La responsabilité de l'ordonnateur public.

(notée sur 5 points)

	Documents	Pages
1.	Article 5 de la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (extraits).	1
2.	« Le volet performance du budget de l'État » sur https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/budget-comptes-etat/volet-performance-budget-etat#.WzuJEWQM-Ul , consulté le 3 juillet 2018.	2
3.	« Discours du Président de la République, Emmanuel Macron, à la Cour des comptes », janvier 2018, http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-a-la-cour-des-comptes , consulté le 3 juillet 2018 (extraits).	3 et 4

Article 5 de la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (extraits).

Titre IER : ORIENTATIONS PLURIANNUELLES DES FINANCES PUBLIQUES

Chapitres Ier : Les objectifs généraux des finances publiques

Article 5

Dans le contexte macroéconomique et selon les hypothèses et les méthodes retenues pour établir la programmation mentionnée à l'article 2, les objectifs d'évolution de la dépense publique et du taux de prélèvements obligatoires s'établissent comme suit :

(en points de PIB)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépense publique, hors crédits d'impôts	54,7	54,0	53,4	52,6	51,9	51,1
Taux de prélèvements obligatoires	44,7	44,3	43,4	43,7	43,7	43,7
Dépense publique, y compris crédits d'impôts	56,1	55,7	54,9	53,3	52,5	51,6



<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/budget-comptes-etat/volet-performance-budget-etat#.WzuJEWMQ-Ul>, consulté le 3 juillet 2018.

Le volet performance du budget de l'État

Le budget de l'État est organisé autour d'une logique de résultats.

- Il est tout d'abord voté par finalité de la dépense : les missions dessinent les grands domaines des politiques de l'État. Au sein de chaque mission, unité de vote des crédits, des programmes délimitent les responsabilités de mise en œuvre des politiques. Enfin, les finalités des programmes sont détaillées dans les actions qui précisent ainsi l'information sur la destination budgétaire. L'architecture en missions et programmes permet d'identifier beaucoup plus rapidement qu'auparavant les grands postes de dépenses de l'État et rend ainsi le projet de loi de finances plus lisible.
- Le budget de l'État est par ailleurs orienté vers des résultats à atteindre : une stratégie, des objectifs, des indicateurs et des cibles de résultats sont définis au sein de chaque programme. Le Parlement est ainsi en mesure d'apprécier la cohérence des choix budgétaires qui lui sont proposés et les objectifs prioritaires qui les accompagnent.

Discours du Président de la République, Emmanuel Macron, à la Cour des comptes, janvier 2018 (extraits).

<http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-a-la-cour-des-comptes>, consulté le 3 juillet 2018.

Monsieur le Premier président, Monsieur le Procureur général, Monsieur le président du Sénat, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les élus, représentants des autorités, Mesdames et Messieurs les magistrats, Mesdames et Messieurs.

Vous avez bien fait de rappeler, Monsieur le Premier président, que la rencontre entre le président de la République et la Cour des comptes à l'occasion de cette audience solennelle, relève d'une tradition somme toute assez récente au regard de l'âge vénérable de votre institution. J'y vois un trait caractéristique de notre modernité qui accorde aux finances publiques une importance démocratique toute particulière.

Chaque citoyen a désormais la conscience aiguë que l'argent public est, pour une part, son argent, et la bonne gestion des finances publiques est devenue la première expression du sens de l'intérêt général et donc le premier devoir d'un gouvernement. Il n'en demeure pas moins, et les dernières décennies l'ont montré, que nous vivons dans une forme de paradoxe français où je crois que chacun s'accorde à dire qu'il est bon de réduire la dépense publique, comme il est bon de réduire le niveau de la fiscalité, et que les désaccords commencent quand il s'agit de définir lesquels. [...]

L'approche budgétaire et financière que le gouvernement a choisie repose sur des choix que je crois nouveaux en matière de finances publiques et qui ont été clairement proposés aux Français au printemps dernier. Il s'est agi pour nous de poser un regard différent sur la dépense publique et son usage. Il est constant, en effet, que la dépense publique est depuis plusieurs décennies la réponse apportée aux questions économiques et sociales posées aux gouvernements successifs. La dépense publique est devenue chronique, alimentée par une fiscalité vécue par nos concitoyens comme parfois confiscatoire, favorisant l'accumulation d'une dette publique massive, parce que la dépense publique n'est, en quelque sorte, devenue que la variable d'ajustement majeure consistant à traiter les symptômes plutôt que résoudre les causes profondes. [...]

La discipline budgétaire est cependant la condition de telles ambitions, vous le savez, l'entrée en matière budgétaire de ce quinquennat n'a pas été facile, et vous avez rappelé à l'instant, Monsieur le Premier président, les premières décisions prises à cet effet. Dès le mois de juin la Cour des comptes a en effet remis un audit au Premier ministre, alertant sur un problème de dérapage des dépenses de 2017, sous-évaluées dans la loi de Finances votée en décembre 2016, et susceptible de porter le déficit public à 3,2 %, sauf à prendre des mesures de gestion très rigoureuses, et à bien lire votre rapport, la prévision de déficit était même plus proche de 3,4 % car l'atteinte des 3,2 % supposait déjà des mesures de régulation. Le gouvernement ne s'est pas résigné à ce dérapage et a pris les dispositions nécessaires, car c'eût été contraire à notre engagement européen, Monsieur le Commissaire, et, plus profondément, c'eût été contraire à mon engagement de campagne, pris devant nos concitoyens, de respecter le pacte de stabilité sur l'ensemble du quinquennat. Bien plus,

c'eut été continuer de laisser penser que la hausse des déficits, l'accroissement de la dette, ne seraient pas graves pour le pays.

Concernant la méthode nous avons fait un triple choix, celui de la prévisibilité d'abord. Il n'y a pas de bonne réduction de la dépense publique, ou de la fiscalité, s'il n'y a pas une visibilité qui est donnée aux acteurs. Après tant d'allers-retours en matière fiscale et budgétaire, qui ont écorné la crédibilité de l'Etat, il est crucial de donner à tous les acteurs économiques une parfaite visibilité sur ce que nous allons faire, parce que c'est ce qu'ils demandent, c'est ce dont ils ont besoin pour investir, développer leurs entreprises, pour continuer à avoir confiance, parfois même dans leur quotidien, et c'est ce dont nous avons besoin pour assurer ce chemin, parfois difficile, d'une réforme en profondeur. Cette prévisibilité, en matière de finances publiques, s'incarne autour de trois chiffres clés : 1 point de prélèvements obligatoires en moins sur le quinquennat, 3 points de dépenses publiques, 3 points de produit intérieur brut de dépenses publiques en moins sur ce quinquennat, et 5 points de réduction de dette, car, ne nous y trompons pas, notre véritable enjeu en matière de finances publiques, vous l'avez rappelé, c'est de contenir, puis de réduire, notre endettement. Non pas parce qu'il s'agirait d'une finalité en soi, parce que c'est à la fois un devoir sur le plan de la justice intergénérationnelle, et la condition même de notre souveraineté véritable, de notre capacité à continuer à proposer au pays une voie et de pouvoir la dessiner nous-mêmes, pour nous-mêmes et par nous-mêmes.

La Cour des comptes sera, j'en suis certain, la gardienne vigilante des engagements d'un retour à l'équilibre structurel de nos finances publiques, et ceci pour les trois versants des administrations publiques, c'est son rôle et c'est son utilité fondamentale au sein des institutions républicaines. Pour mener à bien la transformation de l'Etat, le gouvernement a engagé le chantier « Action Publique 2022 » qui permettra de nous doter, pour chaque domaine de politique publique, d'une trajectoire claire de réformes, [...]

